

Inter
Art actuel



La Patrie

[Installation-paysage de Patrick Beaulieu au siège social du Cirque du Soleil, Montréal]

Sonia Pelletier

Numéro 76, été 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46157ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelletier, S. (2000). *La Patrie* / [Installation-paysage de Patrick Beaulieu au siège social du Cirque du Soleil, Montréal]. *Inter*, (76), 39–39.

Le projet de Patrick BEAULIEU est en soi très simple. Il implique cependant plusieurs questions qui sont actuellement symptomatiques des problèmes reliés à la « nature » de l'art contemporain. Certains se sont donc demandé si ce projet était vraiment de l'« art ». Il faudrait également regarder qui légitime cette pratique et dans quel contexte elle s'inscrit.

BEAULIEU nous a proposé une intervention qui consistait à extraire une épinette blanche de son milieu forestier et à l'implanter sur l'emplacement du siège social du Cirque du Soleil, à Montréal¹. Cet arbre vient d'un village nommé La Patrie, dans la région de l'Estrie. Il provient d'une pinède, plus précisément d'une futaie de plantations rectilignes. À titre d'information, « le conifère de plantation possède une physionomie unique démarquée par l'absence d'aiguilles sur sa portion inférieure et par une cime éclatée ». Cet aspect physique est cependant important, car il a soulevé des questions sur l'image de l'institution qui recevait le projet. En effet, disons-le, pour quelqu'un qui ne fréquente pas souvent les arbres en dehors de la ville, l'épinette ainsi dégarnie a plutôt l'air malade. Dans un élan poétique, Claude BRAULT, coordonnateur du projet mais aussi de la Politique d'action culturelle du Cirque du Soleil, résumait ainsi la situation : « Échappant à son destin, cette déportation est une évocation : l'arbre-totem retrouve sa place au soleil,

chenu du tronc, grand solitaire, clairsemé, affirmant sa vraie nature². » Voilà pour l'opinion du commissaire. Pour l'artiste, cet arbre est une sculpture : « J'utilise le plâtre, la vidéo, la photographie et certains objets naturels de façon à délimiter un ensemble sculptural poétique qui mise sur le rapport entre l'espace intime et les grands espaces, entre l'homme et l'environnement. Dans le cas du projet *La Patrie*, l'espace que je sous-entends s'articule à travers l'idée de l'arbre comme *témoin de la forêt*³. »

Il y a les deux sempiternelles notions de nature et de culture qui caractérisent ici le milieu d'où vient l'œuvre et celui où elle va. Paradoxalement, l'artiste a sauvé de son lieu naturel, sa forêt en milieu rural, un arbre qui aurait, comme les autres, été transformé en matière. Il vient par la suite l'implanter dans un lieu urbain où il sera pourtant bien protégé et entretenu par l'organisme. C'est qu'il s'agit d'une œuvre vivante et permanente. En apparence discrète par sa hauteur, l'épinette s'érige avec prestance et sans préséance. À la limite, sa présence semble gêner l'aménagement paysager plutôt symétrique qui l'entoure. Poursuivons le poème : « Maintenant protégé au milieu de son atrium argenté, le drôle a toutes les chances de s'en sortir. À l'image du cirque et de ses saltimbanques, tolérés sur des terrains vagues à la périphérie des villes, sa vie de bohème s'arrête là, pour souffler⁴. »

Une vidéo réalisée par Pierre-Étienne LESSARD était également présentée à l'intérieur de l'atrium de l'édifice. Elle retraçait toute l'action reliée au

déplacement de l'arbre. Un document témoin. À côté du moniteur, on pouvait aussi voir une série de sept photographies grand format représentant surtout la forêt et l'artiste en mouvement, mais traitées d'une étrange et poétique façon. En effet, on pouvait remarquer à la surface de chacune d'elles des traits lumineux marquant un mouvement sinueux. Évidemment, ces traductions font l'unanimité quant à leur nature d'objet artistique.

Le projet de Patrick BEAULIEU a été réalisé avec l'aide d'un des programmes de soutien à la culture offerts par le Cirque du Soleil. Le Cirque a un programme d'intégration des arts dont le principal volet est l'art public, un programme de soutien au milieu culturel et un de gestion du patrimoine corporatif. BEAULIEU a bénéficié du premier. La perception de son projet n'a pas fait consensus auprès de l'administration de l'entreprise. Personnellement, lorsque j'ai vu l'arbre, j'ai trouvé le travail audacieux. Ce conifère est d'abord et avant tout un gros emblème, un symbole, une allégorie, une métaphore. Ce qu'il y a d'intéressant avec cet objet, c'est précisément tout ce qui lui est intrinsèque et que l'on ne voit pas. Pour les tenants de « l'art est partout, retrouvons-le », il s'agit d'une sculpture, d'une œuvre d'art. Mais comme l'exprime BRAULT dans l'introduction de son texte, cet arbre demande « une mutation de l'énoncé artistique » et pose la question de la réception de l'art et de son public. Même si elle ne se pose pas, et avec raison, pour la plupart des artistes, elle revient toujours.

Photos : Patrick BEAULIEU



1. Situé en bordure de l'ancienne carrière Miron, le Studio du Cirque du Soleil est désigné pôle culturel de l'imposant Complexe environnemental du quartier Saint-Michel (192 hectares). « Cette place unique, ceinturant un site de transformation de matières organiques (33 millions de tonnes), a dicté l'emplacement de l'installation. » Claude BRAULT. **2.** Claude BRAULT. *La Patrie*, catalogue produit par le Cirque du Soleil, Montréal, 2000, p.2. **3.** Patrick BEAULIEU. *Op. cit.*, p.3. **4.** Claude BRAULT. *Op. cit.*, p.3.

Peu après l'inauguration de ce projet, monsieur Claude BRAULT a été démis de ses fonctions au sein de l'entreprise. C'est dommage car, depuis son engagement, il était une exception en matière de risque artistique au sein d'une institution privée. Cela peut prouver qu'une fois encore le don, la gratuité et le soutien aux artistes n'existent pas réellement. Aujourd'hui, plusieurs demandent aux artistes et aux organismes culturels d'aller chercher du partenariat dans le privé. Derrière le don, il y aura toujours une demande et, en ce qui me concerne, il est clair et net que ce don s'effectue dans la mesure où l'art, la production artistique, redore l'image de l'entreprise. »